

Cahier de doléances du Tiers État d'Orival¹ (Seine-Maritime)

Suppliment, remontrance, doléance, plainte de la paroisse d'Orival, élection d'Arques.

1° La paroisse d'Orival contenant 36 feux, viron 90 habitants, sur lequel nombre, il y en a, au nombre de 24, qui mendient leur vie dans les paroisses voisines, sans compter les malades.

2° Lesdits habitants ont la valeur de 40 acres de terré; à cultiver, voisine de la forêt du roi, abîmée par le lapin et autres bêtes sauvages, qui met lesdits habitants hors d'état de les cultiver, viron 14 acres de prairie qui sont ravagées par les eaux presque tous les ans.

3° Ladite paroisse pour la taille, accessoires, capitation et corvée, paie 722 livres, vu son petit nombre d'habitants qui sont bien pauvres.

4° Une déclaration, faite en 1774 par l'ancien syndic des biens de ladite paroisse, qui a fait augmenter les vingtièmes d'un tiers, sans en avoir prévenu lesdits habitants qui sont presque tous fieffataires.

Ce que nous certifions véritable, en foi de quoi nous avons signé ce jourd'hui, 6 de mars 1789

¹ Réuni à Saint-Hellier en 1813.